



## rupture conventionnelle

Par **miss\_lylye\_**, le **28/03/2023** à **19:21**

Bonjour, je suis en arrêt maladie professionnelle depuis plus d'1 an, j'ai décidé de faire une demande de rupture conventionnelle qui a été acceptée, j'aurais un premier entretien prochainement, mais je compte m'y rendre seule car à titre d'information de l'entreprise je ne peux pas faire appel à quiconque autre personne n'étant pas un salarié de l'entreprise et les deux représentants que nous avons, veuillez m'excuser de l'expression "à la ramasse". J'aimerais avoir quelque conseil afin de pouvoir négocier au mieux mon indemnité et surtout que ce montant soit accepté. En raison de ma maladie professionnelle et sachant qu'il me sera difficile de trouver un nouvel emploi, quel type d'indemnités puis-je mettre en avant.

Ps: je n'ai que 34 ans et 10 d'ancienneté dans l'entreprise

Je vous remercie déjà pour l'attention portée à ma demande, ainsi que vos réponses.

Par **P.M.**, le **28/03/2023** à **20:36**

Bonjour,

Vous pourriez essayer de négocier une indemnité de rupture conventionnelle légale doublée qui serait celle qui serait applicable en cas d'inaptitude mais je ne peux pas vous garantir que l'employeur acceptera...